



Comprendre le “Bien Finir” avant de s’engager

Document transmis avant toute entrée en accompagnement

Pourquoi la fin fait partie du travail

Dans la **Voie 2 la Conscience (V2C)**, la fin d’un accompagnement n’est pas un détail administratif.

Elle constitue un **acte thérapeutique majeur**.

De nombreuses souffrances humaines prennent racine dans :

- des séparations non élaborées,
- des liens jamais reconnus ni clôturés,
- des processus laissés en suspens.

Le **Bien Finir** permet précisément d’éviter ces déséquilibres.

Qu’est-ce que “Bien Finir” ?

Le Bien Finir est un temps dédié à :

- reconnaître ce qui a été reçu,
- nommer ce qui a été donné,
- identifier ce qui a manqué,
- restituer à chacun ce qui lui appartient,
- fermer le cycle sans dette, sans confusion, sans emprise.

Il ne s’agit ni de “faire plaisir”, ni de “bien s’entendre”,
mais de **terminer un processus de manière juste et consciente**.



Pourquoi ce temps est indispensable

Sans clôture :

- les liens restent actifs dans l'inconscient,
- les attachements peuvent devenir toxiques,
- la transformation reste inachevée, en état de gestation.

Bien finir, c'est autoriser une naissance,
là où beaucoup restent inconsciemment fidèles à l'ancien.

Une clôture proportionnée au chemin parcouru

Plus l'accompagnement est long, plus la clôture nécessite un temps adapté.

Au-delà de 18 mois d'accompagnement, le Bien Finir devient un **processus structuré**, généralement articulé autour de trois niveaux :

- **Le corps** : ce qui a été vécu
- **L'âme** : ce qui a été reconnu (enjeux, liens, transformations)
- **L'esprit** : ce qui a été compris et transmis

Et si je refuse de bien finir ?

Refuser de clôturer est un choix possible.

Cependant, ce choix a une signification :
celui de ne pas aller jusqu'au bout du processus engagé.

La V2C respecte ce positionnement, tout en le nommant clairement.

Ce que le Bien Finir permet

- partir libre,



- ne rien emporter qui ne nous appartient pas,
- ne rien laisser sous forme de dette ou de loyauté invisible,
- rendre possible un nouveau cycle, ailleurs ou autrement.

En résumé

Entrer dans la V2C, c'est accepter :

- un chemin,
- une transformation,
- et une fin consciente.

Le processus de clôture – “Bien Finir”

En cas de fin d'accompagnement (quelle qu'en soit la raison), le/la client·e s'engage à :

Participer à un processus de clôture nommé **Bien Finir**, reconnu comme une étape thérapeutique et initiatique à part entière, indissociable du travail accompli.

Ce processus ne se limite pas systématiquement à trois séances.

Sa durée est ajustée en fonction de :

- la durée,
- l'intensité,
- la profondeur du parcours réalisé dans la V2C.

Durée et structuration du processus

Accompagnement de courte durée (~6 mois)

Le Bien Finir comprend **a minima trois séances**.



Accompagnement de longue durée (> 18 mois)

Le Bien Finir devient un processus approfondi, généralement structuré en **neuf séances minimum**, réparties comme suit :

1. Le Corps (3 séances)

- intégration somatique,
- reconnaissance des transformations vécues,
- libération des mémoires encore actives.

2. L'Âme (3 séances)

- reconnaissance du lien,
- clarification des loyautés, attachements et projections,
- restitution symbolique de chacun à sa juste place.

3. L'Esprit (3 séances)

- mise en sens du chemin parcouru,
- reconnaissance de ce qui a été transmis,
- clôture consciente du cycle et ouverture vers la suite.

Portée du processus

La structuration **Corps – Âme – Esprit** est :

- symbolique,
- initiatique,
- opérante sur le plan thérapeutique.

Elle vise une **intégration complète**, sans clivage ni fuite, et prévient toute clôture partielle ou prématurée.



Nature du “Bien Finir”

Le Bien Finir :

n’est pas :

- une formalité administrative,
- une simple séance de bilan,
- une obligation affective.

Il constitue :

- un acte de responsabilité psychique et symbolique,
- un temps de reconnaissance mutuelle,
- un processus de séparation consciente, nécessaire à la maturation, à la transmission et à la liberté intérieure.

Refus du processus de clôture

Le/la client·e reconnaît que :

- refuser d’entrer dans le processus de Bien Finir constitue un **choix personnel conscient**,
- ce refus sera **nommé comme tel**,
- il peut être compris comme un **refus d’élaboration de la fin**,

sans invalider le travail accompli,
mais en limitant son **niveau d’intégration**.

Ce document est issu de la Voie 2 la Conscience (V2C) et s’inscrit dans la lignée initiatique à laquelle s’aligne Domoïna Ramiadana. Il est protégé au titre de la propriété intellectuelle. Toute reproduction ou inspiration, même partielle, sans nommer explicitement sa source, constitue une transgression légale. Nul n’est censé ignorer la loi — même lorsqu’on nomme sa source, cela reste un minimum.